

Zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023

Atlas du potentiel solaire au sol

**DOSSIER DE CONCERTATION PUBLIQUE
DU JJ/MM/2024 au JJ/MM/2024**

Commune de Guérande

Réalisation : Service Climat / Energie / Mobilité & Service Données et Information géographique
CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Sources : IGN ORTHO 2020, DGFiP - Cadastre Label 2022

Les zones d'accélération pour le photovoltaïque au sol correspondent à des secteurs de friches, de sols potentiellement pollués, imperméabilisés ou non productifs. Les espaces agricoles ont été exclus afin de maintenir les potentiels de production agricole.

Trois sites ont ainsi été identifiés :

- Secteur de Kerbiniou : espace vert le long de la route bleue
- Secteur de Saillé : Ancienne déchetterie
- Secteur de Kerquessaud : espaces verts et imperméabilisés au niveau des ouvrages routiers de l'échangeur

Légende :

-  Commune [1]
-  ECHANGEUR RD
-  KERBINIOU
-  SIS-Ancienne décharge Saillé

Nombre de zones : 3

Potentiel total : 2288 Kwh

Part de la consommation annuelle communale d'électricité :
2.26 %

